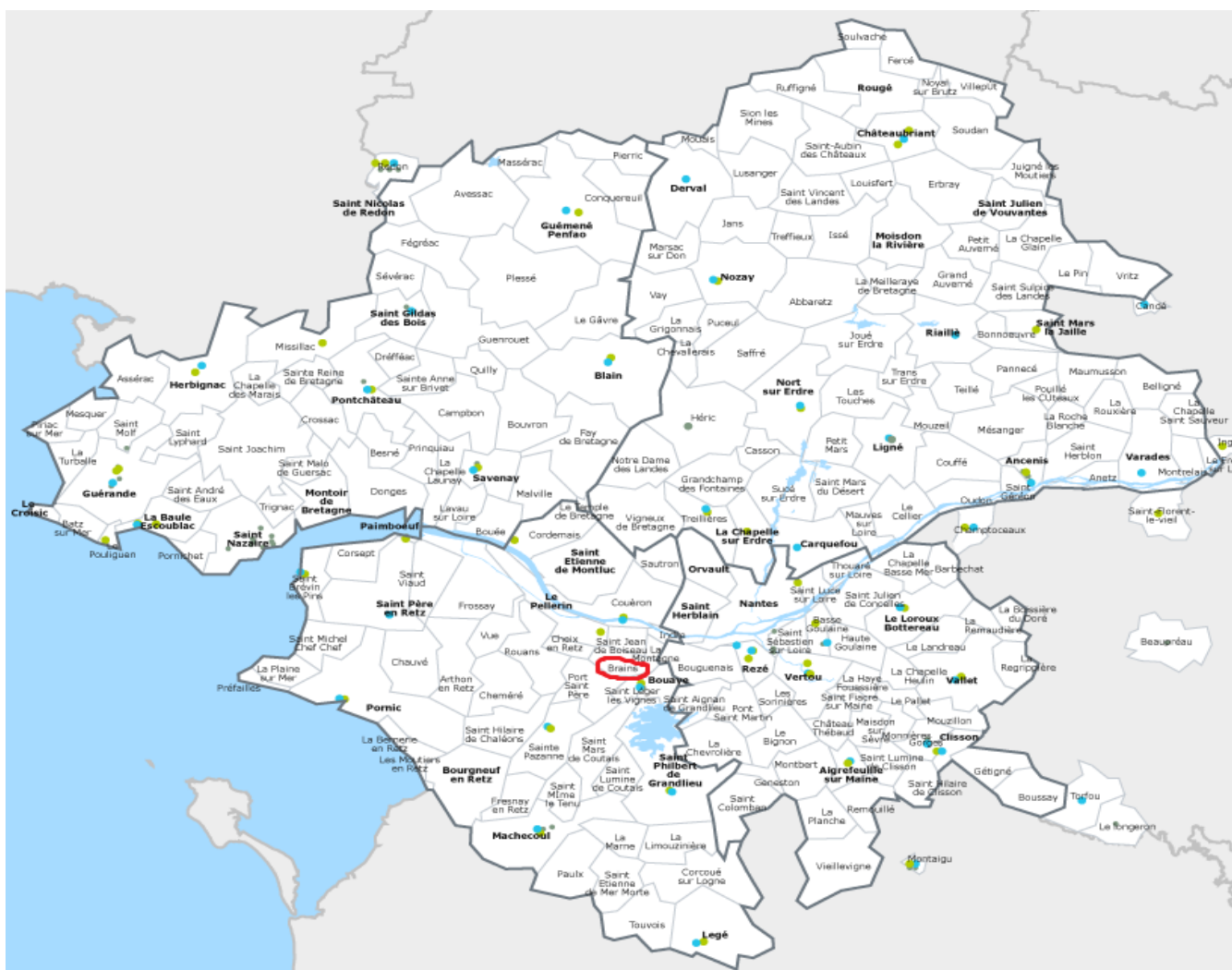


PROJET
PÉDAGOGIQUE
SERVICE JEUNESSE
DE BRAINS

I / LA SITUATION



Brains (44830) est une commune de l'Ouest de la France, située en région Pays de la Loire, dans le département de la Loire-Atlantique.



La commune fait partie de la Bretagne Historique, du Pays Nantais et de Nantes Métropole.

Brains est monopolarisée par Nantes et Saint Nazaire.

C'est une commune dite rurale ou «rurbaine» à 20 km de Nantes.

Les communes limitrophes sont Le Pellerin, Cheix-en-Retz, Port-Saint-Père, Saint-Léger-des-Vignes, Bouaye, Bouguenais, La Montagne et Saint-Jean-de-Boiseau.



Brains compte 2 894 habitants en 2021.
Ses habitants s'appellent
les *Brennois* et *Brennoises*
ou les *Brainyots* pour ceux nés à Brains.

Les équipements sportifs et de loisirs de la commune :

- ∞ salle polyvalente des sports « les Prés »
- ∞ stade Julien Michaud
- ∞ salle Joseph Albert
- ∞ Skate Park
- ∞ city parc (multisports)
- ∞ salle des associations
- ∞ Bibliothèque
- ∞ Maison des Jeunes
- ∞ Espace Enfance « les Cro'Mignons »
- ∞ le petit jardin des Arcis
- ∞ l'espace des Primevères
- ∞ l'aire de jeu du Pré
- ∞ le port Hamoneau



LE SERVICE JEUNESSE

- ↪ L'adjointe au Maire en charge de l'Enfance-Jeunesse (Magali Roudoukine)
- ↪ La directrice générale des services (Delphine Godin)
- ↪ La directrice (Muriel Lambourg-Tavarez)
- ↪ Les animateurs permanents (Marie LE CORRE et Alex HÉLARY)
- ↪ Le(s) stagiaire(s) durant les vacances scolaires
- ↪ L'agent d'entretien
- ↪ Les agents techniques
- ↪ Les jeunes et les moins jeunes
- ↪ Les parents et les familles
- ↪ Les voisins et les amis

LA MAISON DES JEUNES

1) la Maison des jeunes de Brains le Rez-de-chaussée

- ⇒ La pièce d'accueil (espace ouvert)
 - lieu dévolu à la MJB
 - accueil administratif et humain
 - lieu de vie quotidienne où les adhérents ont accès librement aux différents supports tels cuisine, salon, ordinateur, documents d'informations générales (horaires transports, prévention, info emploi, programmes...), fiches outils activités et métiers et jeux de société.
- ⇒ Le bureau (espace fermé)
 - lieu dévolu à la MJB
 - C'est une pièce réservée à l'équipe d'animation
 - elle contient les dossiers administratifs, règlementaires et sécuritaires. Le petit outillage dangereux (cutters, agrafeuses, colles spéciales...) mais aussi la sonorisation et le tableau électrique.
- ⇒ La salle Joseph Albert (espace ouvert)
 - pièce mutualisée avec diverses associations.
 - C'est une salle que nous aménageons avant et rangeons après chaque utilisation.
 - nous y proposons des activités allant du ping-pong à l'initiation corporelle en passant par des fléchettes, du baby-foot, des jeux en bois, une borne d'arcade, des petits jeux collectifs, des activités créatives...



2) la Maison des jeunes de Brains l'étage

- ⇒ La salle d'activités (espace ouvert sous conditions)
 - lieu dévolu à la MJB
 - cette salle est utilisée pour des activités spécifiques, de petits groupes tels des jeux vidéo, de l'e-sport, karaoké, visionnage de films, les ateliers d'activités créatives... mais aussi pour les réunions et/ou les rencontres.
- ⇒ La régie (espace fermé, accès accompagné)
 - lieu dévolu à la MJB
 - elle sert de stockage pour l'ensemble du matériel et des outils (matériel pour le sport, déguisements, décorations, machines-outils, peintures, papiers...)

3) les partenaires réguliers

- ⇒ « Les petits Aventuriers » ALSH de Brains
- ⇒ L'Animateur sportif du Conseil Départemental de Loire Atlantique
- ⇒ Les structures jeunesse du territoire (La Montagne, St Aignan, St Jean de Boiseau et Bouaye...)
- ⇒ La Maison Des Adolescents (Nantes)
- ⇒ Le collectif RESOLAC (regroupement des structures socioculturelles du territoire)
- ⇒ Les référents Jeunesse du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- ⇒ Les référents CAF en charge de la commune de Brains
- ⇒ Le référent BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile)
- ⇒ La Gendarmerie de Bouaye, en charge de la commune de Brains

INTRODUCTION

Entre l'enfance et l'adulte, il y a l'adolescence. Aujourd'hui, on peut même développer en parlant de préadolescence, adolescence puis adulescence. C'est un passage sujet à beaucoup de perturbations tant physiques que psychologiques.

Ces perturbations ont des conséquences visibles et non visibles dans le comportement du jeune et dans le comportement du groupe.

De plus, dans notre société de plus en plus limitante et anxiogène, nous avons un rôle Éducatif et Social à jouer, dès la préadolescence et jusqu'à la parentalité.

C'est en ce sens que le service Jeunesse accompagne les préadolescents, adolescents, adulescents et les parents à appréhender leurs questionnements, leurs expérimentations et leurs positionnements.

Cela en valorisant les compétences individuelles et collectives, en mettant en place les moyens humains, matériels et financiers ainsi que les outils pédagogiques nécessaires.

LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL JEUNESSE

Des accueils spécifiques par tranche d'âge, des accueils libres Intergénérationnels et des accueils individualisés. Dans le cadre de la Loi et le respect du Pacte Républicain.

La participation est assujettie à diverses obligations :

- ⇒ Avoir plus de 11 ans
- ⇒ Adhérer à la MJB (fiche de renseignement, fiche sanitaire, autorisation parentale à l'année, droit d'image, assurance civile, quotient familial, règlement intérieur, règlement du coût de l'adhésion et protocole sanitaire), sauf pour la parentalité.
- ⇒ Pour les loisirs, toutes les activités qui sont réalisées hors de Brains ou hors des horaires établis sont validées par la signature d'une autorisation parentale spécifique.
- ⇒ Les activités payantes sur Brains sont réglées directement auprès des animateurs de la MJB.
- ⇒ Les activités payantes hors de Brains doivent être réglées en espèce, en chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou en chèque vacances et en amont de la sortie.

11 - 15 ANS

*Le Service Jeunesse met en place un accueil pour les 11 à 15 ans au sein de la MJB et sur la commune.
Il propose des activités de loisirs tout en participant à l'éducation sociale et citoyenne.*

I / LES OBJECTIFS

- ⇒ **Accueillir au sein d'une structure adaptée**
Sans considération d'appartenance sexuelle, sociale, culturelle ou religieuse.
- ⇒ **Proposer des activités de loisirs hors de la structure**
Les aider à poser leurs moments de loisirs comme source de bien-être, d'expérimentation et de vivre ensemble.
- ⇒ **Accompagner les 11-15 ans dans leur bien-être et dans leur rapport à la société**
« S'accepter, se respecter et respecter les autres sans jugement ni a priori »
- ⇒ **Valoriser l'investissement citoyen**
Prendre conscience de la société qui les entoure en facilitant l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté.

II / LE FONCTIONNEMENT

- ⇒ Les mercredis sport et loisirs
Durant les périodes scolaires
 - 10h - 12h30 activités proposées par les animateurs
 - 12h30 - 14h déjeuner, chacun apporte son repas (sauf pour les ateliers cuisine)
 - 14h - 18h30 activités et accueil libre
un temps de détente, de partage, d'écoute, de responsabilisation et de prévention ayant comme outil la vie quotidienne et les activités ludiques au sein de la MJB et de la commune.
- ⇒ Les samedis cultures et découvertes
Durant les périodes scolaires
 - 14h à 18h
un temps intergénérationnel de responsabilisation et de prévention ayant comme outil l'organisation de projets socioculturels (concert, forum, cinéma, compétition sportive...).
- ⇒ Les vacances scolaires
du lundi au vendredi
 - 10h - 12h30 activités proposées par les animateurs
 - 12h30 - 14h déjeuner, chacun apporte son repas (sauf pour les ateliers cuisine)
 - 14h - 18h30 activités et accueil libre
avec des matinées, des journées complètes, des soirées, des nuitées et des séjours en fonction du programme établi avec les jeunes.

LES 15 - 18 ANS

I / LES OBJECTIFS

Le Service Jeunesse met en place un accueil pour les 15 à 18 ans.

Il propose des activités de loisirs, des actions de prévention, un accompagnement dans l'engagement citoyen et dans la construction des projets de vie.

- ⇒ **Accueillir au sein d'une structure adaptée**
Sans considération d'appartenance sexuelle, sociale, culturelle ou religieuse.
- ⇒ **Proposer des activités de loisirs en dehors de la structure**
Les aider à poser leurs moments de loisirs comme source de bien-être, d'expérimentation et de vivre ensemble.
- ⇒ **Accompagner les 15-18 ans dans leur avenir professionnel et personnel**
Soutenir les projets individuels ou collectifs en valorisant les compétences individuelles, en écoutant les besoins et en proposant des outils ou des actions concrètes.
- ⇒ **Prévenir des difficultés sociales, familiales ou personnelles**
Amener le public à échanger sur les dangers de certains comportements et consommations et en comprendre les conséquences.
- ⇒ **Valoriser l'investissement citoyen**
Prendre conscience de la société qui les entoure en facilitant l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté.

II / LE FONCTIONNEMENT

- ⇒ Les mercredis
durant les périodes scolaires
de 16h30 à 20h
un temps de responsabilisation et de prévention ayant comme outil la vie quotidienne et les activités ludiques au sein de la MJB et de la commune
- ⇒ Les vendredis
durant les périodes scolaires
de 16h30 à 20h rendez-vous personnalisés. Un temps d'accompagnement des projets professionnels et personnels tel CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens, soutien administratif aux déclarations en ligne, recherches et orientation... et mise en lien avec les personnes référentes du territoire tel Mission Locale, Pôle Emploi, EDS... les associations et entreprises.
de 20h jusqu'à 00h possibilité d'ouverture collective, sur projets (6 jeunes minimum).
- ⇒ Les samedis
durant les périodes scolaires
de 14h à 18h30
un temps intergénérationnel de responsabilisation et de prévention ayant comme outil l'accompagnement des projets de loisir des jeunes via les activités socioculturelles (concert, forum, cinéma, compétition sportive...).

LA PARENTALITÉ

I / LES OBJECTIFS

Le Service Jeunesse met en place un accueil pour les parents.

Il propose des rencontres collectives sur des thématiques d'Éducation et des accompagnements individualisés sur des problématiques éducatives ou sociales.

- ⇒ **Accueillir au sein d'une structure adaptée pour créer du lien**
Sans considération d'appartenance sexuelle, sociale, culturelle ou religieuse.
- ⇒ **Accompagner les parents dans leurs relations à leurs enfants**
Comprendre la place de l'enfant, l'adolescence et l'adulescent dans notre société.
Découvrir les différentes formes et méthodologies éducatives et partager des trucs et astuces pour une communication saine et bienveillante dans le quotidien.
- ⇒ **Sensibiliser les familles sur l'enjeu des addictions et les enjeux générationnels**
Échanger sur les comportements et consommations des adolescents et en comprendre les conséquences.

II / LE FONCTIONNEMENT

- ⇒ Les lundis des parents (lundi thématique)
1 fois par mois, une rencontre sur une thématique avec un intervenant spécialisé
- ⇒ Tous les lundis (hors du lundi thématique)
 - durant les périodes scolaires
 - de 20h30 à 22hÉchanger librement, entre parents

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

I / LES OBJECTIFS

Le Service Jeunesse met en place un accueil pour les élèves à partir du CM1.

*C'est un lieu d'entraide et d'échange autour de la compréhension des cours, de la méthodologie de travail et de la réalisation des exercices.
Ce n'est pas une aide aux devoirs avec obligation de résultats.*

II / LE FONCTIONNEMENT

- ⇒ Les jeudis en période scolaire
- ⇒ Salle des Associations à la Mairie de Brains
- ⇒ 16h30 - 18h30

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ⇒ Écarts et concordances par rapport aux Intentions Éducatives
Prévention, Responsabilisation et Accompagnement
- ⇒ Mesure du réalisé
Effectifs, Actions, Projets, Finances...
- ⇒ Régulation et adaptation
Pour pérenniser, adapter ou modifier les objectifs et les actions selon les résultats

L'ÉCHÉANCIER

- ⇒ Bilan journalier (après chaque ouverture)
L'équipe d'animation évalue le travail réalisé, le comportement du public et les problématiques rencontrées.
- ⇒ Bilan hebdomadaire et préparation des activités (jeudi après-midi)
L'équipe d'animation et la directrice évaluent le travail réalisé par rapport aux objectifs attendus et mettent en place des régulations et/ou adaptations. Ce bilan est transmis le lundi à la Directrice Générale des Services.
- ⇒ Bilan mensuel
La Directrice Générale des Services (après concertation avec les Élues) et la directrice évaluent le travail réalisé, échangent sur les demandes transversales et régulent le travail à faire.
- ⇒ Bilan annuel
Au mois de décembre de chaque année, un bilan exhaustif est réalisé en prenant l'ensemble des éléments (Intentions Éducatives, Effectifs, Actions, Projets, Finances...). C'est à partir de ces résultats que le projet éducatif du service sera retravaillé pour l'année suivante.
C'est aussi à cette période qu'ont lieu les entretiens individuels, permettant ainsi d'avoir une vision technique et humaine de « l'état de santé » du service.